

CONTRE LE FROID ET L'HUMIDITÉ LA SEULE DÉFENSE EFFICACE

CAOUTCHOUCS à l'Aigle

EN VENTE PARTOUT

LA VAGUE DE FROID

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La circulation est rendue très difficile et les succédanés assurés, service des voyageurs accusent de sérieux retards. A Reims, Mme Veuve Marie Bertin, soixante-quatre ans, a été trouvée morte au pied de son lit d'une congestion occasionnée par le froid.

La Saône charrie des glaçons

Mâcon, 24. — Le froid a repris. La température est de -12° et -14° dans la vallée de la Saône. M. Longepierre, soixante-neuf ans, habitant Pierrefonds, est mort chez lui d'une congestion causée par le froid.

— 24 — à Bonneville

Bonneville, 24. — Au cours de la nuit, le thermomètre est descendu à 24 degrés au-dessous de zéro. Les bords de l'Arve ont gelés et tous les magasins ont leurs vitrines couvertes de givre.

Marcelle sous la neige

Marcelle, 24. — La neige a commencé à tomber à 5 h. ce matin. Un vent assez fort de nord-ouest a, en même temps, abaissé sensiblement la température.

ÉLEVATION DE LA TEMPÉRATURE A LONDRES

Londres, 24. — La température a été légèrement élevée à Londres. Le thermomètre marquant un peu moins d'un degré au-dessus de zéro. Les trains et les transports fonctionnent maintenant normalement.

La mer est relée dans les goulots de Frontenoy

La Roche-sur-Yon. — Par suite de la température extrêmement rigoureuse, la mer a gelé dans les goulots de Frontenoy.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

LE VOL DE DIAMANTS ET D'OR A BORD DE L'ELISABETHVILLE

Les malfaiteurs, se voyant découverts, auraient jeté une partie de leur butin à la mer

Anvers, 24. — La police poursuit son enquête au sujet du vol de diamants et d'or commis à bord de l'« Elisabethville ».

On n'a retrouvé que 6 lingots d'or

On n'a retrouvé que 6 lingots d'or, un paquet de pépites et un sacnet de diamants et il paraît de plus en plus vraisemblable que les auteurs du vol se voyant découverts ont jeté une partie de leur butin par dessus bord.

On est arrivé à établir le montant approximatif du vol

On est arrivé à établir le montant approximatif du vol : d'un montant de 10 millions d'or, plus un lingot d'or pesant 9 gms 650 ainsi que 10 cils également d'or, plus un lingot d'or pesant 6 gms 200, plus un lingot d'or pesant 342 grammes d'or jaune évalué à 34 fr. le gramme environ, cela représente une somme de quatre millions 600. 625 fr.

On sait cependant que l'or et les diamants étaient assurés pour 18 millions

On sait cependant que l'or et les diamants étaient assurés pour 18 millions.

LES PASSAGERS CLANDESTINS DE « NORMANDIE »

ILS AVAIENT PU S'EMBARQUER grâce à la complicité de cinq navigateurs

Le Havre, 24. — On se souvient que dans la nuit du 6 au 7 décembre, neuf passagers clandestins, tous étrangers, furent découverts sur le paquebot « Normandie ».

Les Français aiment la Géographie

Il ne sera bientôt plus possible d'ignorer la géographie et l'aspect d'une terre parcourue chaque jour dans tous les sens, au long de quelque 500.000 kilomètres de lignes aériennes.

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une motion de la Fédération de Loir-et-Cher en faveur de la conciliation

M. Severac annonce le programme de la journée. Il donne communication d'une motion préalable présentée par la Fédération de Loir-et-Cher qui a demandé que le Congrès, avant toute discussion sur les thèses en présence, élise une commission de résolution chargée de rédiger un texte susceptible de rallier l'unanimité des délégués, afin de ne pas mettre en opposition les camarades Blum et Paul Faure et éviter des paroles irréparables.

LE DÉBAT

Un débat s'engage immédiatement sur cette motion.

M. Deissac (Cantal) ne croit pas à la possibilité d'une « synthèse des motions en présence ». A son avis on ne peut donc maintenant nommer une commission.

M. Lusry (Vaucluse) se rallie à la proposition de la Fédération de Loir-et-Cher.

M. LEBAS

M. LEBAS, qui parle au nom de la Fédération du Nord, appuie cette proposition. « Il s'agit, dit-il, de fixer la politique internationale du parti, de lui donner un caractère précis. Il faut que le socialisme puisse proposer une politique au peuple français. »

M. LEON BLUM

M. BLUM monte à la tribune. « Quelque chose se passe sur ce congrès, déclare-t-il. On représente le débat qui vient de s'ouvrir ici comme un débat entre deux hommes qui ont fait leur chemin de vingt ans. En votant la motion de Loir-et-Cher, vous montrez qu'il n'y a dans ce débat aucune considération personnelle. »

M. ZYROMSKI

M. Zyromski, de la commission administrative, exprime le désir que dans les circonstances internationales présentes le parti ait une politique extérieure et qu'on abandonne le « petit jeu des résolutions en mosaïque ».

Il constate que deux grands courants se dessinent. Il s'agit de savoir si le parti prononce dans un sens ou dans l'autre. L'équivoque est meurtrière pour le pays et la démocratie.

M. Granier (Aveyron) se montre favorable à la recherche d'une formule de synthèse, mais il veut que le débat ait lieu dans toute son ampleur, aussi la Fédération s'oppose-t-elle à la proposition de Loir-et-Cher.

La motion préalable est adoptée

On procède au vote. La motion préalable est adoptée par 5.871 voix contre 1.846 et 826 abstentions.

Le congrès désigne les membres de la commission de résolution qui doit comprendre trente-trois délégués. La motion Blum a droit à 15 mandats, celle de Paul Faure à 9, celle de Léon Blum à 5, les motions de synthèse à 2, la motion de Deissac à 1.

La commission de résolution se réunira à 15 h. Le congrès, de son côté, abordera à la même heure le débat de politique intérieure.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

A 15 h. 10, sous la présidence de M. Graziandini, s'ouvre la seconde séance du congrès. S. F. I. O. Le débat sur la politique intérieure s'ouvre par une intervention de M. Lusry (Vaucluse).

M. Lusry met ses collègues en garde contre la répétition de la politique de M. Blum, qui, selon lui, a aidé en Allemagne à l'ascension du fascisme.

LES QUESTIONS AGRICOLES

Avec M. Guerret, le Congrès aborde les questions agricoles. Le député du Tarn-et-Garonne, dans son discours, réserve fait des réalisations de M. Monnet, ne s'est pas assez préoccupé des besoins et des aspirations du monde rural. L'agriculture, dit-il, n'est pas actuellement l'objet de critiques auxquelles le Parti peut et doit répondre victorieusement.

M. LEJEUNE

M. LEJEUNE, député de la Somme, résume le débat sur le plan politique.

« Nous voulons attirer vos énergies et les mobiliser la volonté du pays tout entier. »

M. DUBOIS

M. Marius Dubois, député d'Oran, exprime la conviction que le peuple de France veut un gouvernement de Front Populaire. « C'est à nous », dit-il, « de demander que l'Algérie soit plus étroitement rattachée à la France et qu'on attribue des droits de citoyens aux Algériens, car il convient, dit-il, de défendre contre toutes les tentatives étrangères l'intérêt de l'Afrique du Nord française. »

Un rassemblement anti-capitaliste

M. Goubert (Calvados) voudrait qu'en revenant au pouvoir, le Parti Socialiste prit la tête d'un rassemblement anti-capitaliste. Il proteste contre les propositions prises contre M. Zorlet, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, à la suite de la grève du 30 novembre.

M. Mazurier (Seine-et-Oise), envisageant la chute du ministre Daladier, ne croit pas possible la constitution d'un ministère d'union avec les éléments qui ont approuvé les décrets-lois. Le Parti demeure fidèle au Front Populaire. Il

avec recouvrement, l'homme Noël, murmure l'enfant.

Et tandis que ce dernier en répétant ce mot, contemple sa maman qui, dans son cadre de verre, lui sourit, l'homme pense au miracle de cette veille de Noël qui l'a défilé et lui a permis de racheter ses erreurs.

Y. F. D.

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Georges Bonnet a informé également le Conseil de ses interventions au sujet des bombardements des populations civiles en Espagne.

Il va sans dire que c'est le problème des relations franco-italiennes et la récente dénonciation par l'Italie des accords de 1935 qui ont principalement retenu l'attention du Conseil.

La réponse à la note italienne

Le ministre des Affaires étrangères a soumis à l'approbation du Gouvernement la réponse française à la note du comte Ciano déclarant caducs les accords Laval-Mussolini.

Dans les milieux autorisés français on tient à observer une discrétion absolue au sujet de la teneur de cette réponse tant que celle-ci n'aura pas été communiquée par l'ambassadeur de France au Gouvernement de Rome sans doute mardi ou mercredi prochain. On peut penser toutefois que cette réponse pèsera des considérations qu'on a fait valoir constamment ces jours-ci dans les milieux diplomatiques français, à savoir que les accords de 1935, bien qu'ils n'aient pas été mis en vigueur, n'en constituent pas moins la liquidation de tous les différends pendant entre la France et l'Italie et que, dans ces conditions, le Gouvernement français ne saurait accepter le principe d'une dénonciation qui rétablirait dans les relations franco-italiennes le statu quo ante.

M. Georges Bonnet a informé en outre ses collègues de la réception qu'il a eue récemment avec sir Eric Philipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, au sujet du voyage de M. Neville Chamberlain en Italie. Il a fait mention d'entretiens qu'il a eus avec l'ambassadeur de Pologne.

Le Conseil des ministres a été unanime à approuver l'exposé du ministre des Affaires étrangères.

La note dénonçant les accords franco-italiens a été communiquée au Reich et à l'Angleterre

Rome, 24. — On annonce officiellement que la note par laquelle le gouvernement français a dénoncé les accords de 1935 a été communiquée au Reich et à l'Angleterre.

« Tout est à refaire » ce qui concerne les relations entre la France et l'Italie », affirme la presse italienne

Rome, 24. — La dénonciation par l'Italie des accords franco-italiens de 1935 continue de constituer dans la presse, l'élément dominant. Dans leurs commentaires, les journaux développent généralement le thème commun qui consiste à rejeter sur la France l'entière responsabilité de la situation qui s'est créée entre les deux pays. C'est l'France, disent-ils, qui a violé les accords de leur valeur en appliquant les sanctions, en négligeant de négocier la convention spéciale prévue pour les Italiens de Tunisie, etc. Ils ajoutent que, si la France est restée inerte, l'Italie, à son tour, n'a rien fait pour les considérer inexistants en 1935.

En conclusion de tout cela on affirme à nouveau, comme on l'a maintes fois répété ces derniers temps, que tout est à refaire en ce qui concerne les rapports entre les deux pays. Des obstacles ne manquent pas à l'échange de leur valeur de ratifications et que cet échange n'a jamais eu lieu, les journaux affirment que l'Italie a été victime d'une déception de la part de la France au sujet de l'action italienne en Ethiopie.

Un ordre du jour de solidarité en faveur des grévistes du 30 novembre

M. Graziandini, ancien ministre de l'Intérieur, a demandé que le Congrès se solidarise entièrement avec les travailleurs de tous ordres frappés lors de la grève du 30 novembre et réclame leur relèvement immédiat, ainsi que le relèvement de tous ceux qui ont été appliqués. Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le vote de la motion de Loir-et-Cher a bouleversé l'ordre du jour du Congrès

Montreuil, 24. — L'ordre du jour du Congrès socialiste a été bouleversé par le vote de la motion de Loir-et-Cher, qui a entraîné la démission de M. Léon Blum.

« La France est débitrice envers l'Italie », lit-on dans le « Giornale d'Italia »

Rome, 24. — Dans le « Giornale d'Italia », M. Virgilio Gayda affirme de nouvelles paroles de dédain pour le nord de la Somalie Française que ceux du Tibesti, qui étaient cédés à l'Italie par les accords de 1935, n'ont été occupés par les troupes italiennes et que d'ailleurs les Italiens n'ont rien fait pour venir à l'Italie à la suite de la décomposition de l'empire ottoman et de la prise de souveraineté de l'Italie sur la Libye.

« Dijibouti est un farouco à percer au flanc solide de l'Ethiopie italienne », déclare une Revue italienne

Rome, 24. — La revue « Relazioni Internazionali » proclame que l'Italie ne peut pas le démembrer de la France, au cours d'une sorte de lettre ouverte à M. Georges Bonnet, à qui elle reproche son intrépidité face aux revendications italiennes.

« Le feu est maîtrisé »

Perpignan, 24. — Après plusieurs heures d'efforts et grâce à l'intervention des pompiers de Perpignan et des villages environnants, l'incendie de la gare de petite vitesse de Cerbère a été maîtrisé.

La réorganisation administrative de Marseille

Le Conseil des Ministres a autorisé ce matin M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, à déposer au bureau de la Chambre des Députés un projet de loi tendant à une nouvelle organisation administrative de la ville de Marseille.

Un vote de la Fédération des A. C. résidant hors de France

Paris, 24. — Le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Lyautey, à Paris, le 23 courant.

Le Réveil 20 Pages Illustré 0.50

PARAIT LE MERCREDI EN VENTE PARTOUT

ALERTE! AUX PIÉTONS

Tous les automobilistes qui ont circulé la nuit sur les routes ont dû constater que les piétons ont été particulièrement en danger.

LES FÊTES DE NOËL

La nuit du réveillon a été joyeuse et animée à Paris

Londres, 24. — Au cours de la soirée, attendant minuit, les cafés des grands boulevards et des principales artères se sont remplis d'une foule de gens animés, tandis que toutes les salles de cinéma, de théâtre, les cirques et les cabarets étaient bondés de spectateurs.

L'ANGLETERRE A VÉCU UN « CHRISTMAS » DU BON VIEUX TEMPS

Londres, 24. — Pour la première fois depuis onze ans l'Angleterre a vécu, cette année, un « Christmas » du bon vieux temps. La neige, qui avait cessé de tomber depuis hier, a fait son apparition de nouveau l'après-midi, pour la plus grande joie de la population, qui dans les faubourgs de Londres, comme dans les quartiers élégants du centre habituellement fermés pendant le week-end, a procédé à des affaires de Noël, aux dernières nouvelles requises pour l'observation de rites traditionnels : pétard, guirlande, arbres de Noël, neige artificielle, etc., sans mentionner la dinde autour de laquelle sont rassemblés tous les membres des familles anglaises, des mieux-nées au plus modestes.

Hitler a célébré la fête de Noël au milieu des vétérans du parti nazi

Munich, 24. — Comme tous les ans, le chancelier Hitler a célébré la fête de Noël au milieu des vétérans du parti national-socialiste, dans le grand hall de la cave du Löwenbräu, où débuta le mouvement national-socialiste, décorée à cette occasion de verdure, de sapins et d'arbres de Noël.

La presse allemande célèbre la fête de Noël

Berlin, 24. — Noël est célébré par les journaux nationaux-socialistes comme la fête germanique par excellence. « Noël », écrit l'« Angriff », est le plus allemand de toutes les fêtes. Enlever lui ce qui l'arne allemande en a fait et il ne restera rien de ce que les Allemands entendent par Noël ».

« Le feu est maîtrisé »

Perpignan, 24. — Après plusieurs heures d'efforts et grâce à l'intervention des pompiers de Perpignan et des villages environnants, l'incendie de la gare de petite vitesse de Cerbère a été maîtrisé.

« Tout est à refaire » ce qui concerne les relations entre la France et l'Italie », affirme la presse italienne

Rome, 24. — La dénonciation par l'Italie des accords franco-italiens de 1935 continue de constituer dans la presse, l'élément dominant. Dans leurs commentaires, les journaux développent généralement le thème commun qui consiste à rejeter sur la France l'entière responsabilité de la situation qui s'est créée entre les deux pays. C'est l'France, disent-ils, qui a violé les accords de leur valeur en appliquant les sanctions, en négligeant de négocier la convention spéciale prévue pour les Italiens de Tunisie, etc. Ils ajoutent que, si la France est restée inerte, l'Italie, à son tour, n'a rien fait pour les considérer inexistants en 1935.

Un ordre du jour de solidarité en faveur des grévistes du 30 novembre

M. Graziandini, ancien ministre de l'Intérieur, a demandé que le Congrès se solidarise entièrement avec les travailleurs de tous ordres frappés lors de la grève du 30 novembre et réclame leur relèvement immédiat, ainsi que le relèvement de tous ceux qui ont été appliqués. Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

« La France est débitrice envers l'Italie », lit-on dans le « Giornale d'Italia »

Rome, 24. — Dans le « Giornale d'Italia », M. Virgilio Gayda affirme de nouvelles paroles de dédain pour le nord de la Somalie Française que ceux du Tibesti, qui étaient cédés à l'Italie par les accords de 1935, n'ont été occupés par les troupes italiennes et que d'ailleurs les Italiens n'ont rien fait pour venir à l'Italie à la suite de la décomposition de l'empire ottoman et de la prise de souveraineté de l'Italie sur la Libye.

« Dijibouti est un farouco à percer au flanc solide de l'Ethiopie italienne », déclare une Revue italienne

Rome, 24. — La revue « Relazioni Internazionali » proclame que l'Italie ne peut pas le démembrer de la France, au cours d'une sorte de lettre ouverte à M. Georges Bonnet, à qui elle reproche son intrépidité face aux revendications italiennes.

« Le feu est maîtrisé »

Perpignan, 24. — Après plusieurs heures d'efforts et grâce à l'intervention des pompiers de Perpignan et des villages environnants, l'incendie de la gare de petite vitesse de Cerbère a été maîtrisé.

La réorganisation administrative de Marseille

Le Conseil des Ministres a autorisé ce matin M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, à déposer au bureau de la Chambre des Députés un projet de loi tendant à une nouvelle organisation administrative de la ville de Marseille.

Un vote de la Fédération des A. C. résidant hors de France

Paris, 24. — Le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Lyautey, à Paris, le 23 courant.

Le Réveil 20 Pages Illustré 0.50

PARAIT LE MERCREDI EN VENTE PARTOUT